

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
3 DÉCEMBRE 2018**

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal, tenue au centre communautaire à 19 h.

SONT PRÉSENTS les conseillers suivants :

- | | |
|---------------------------|------------------------------|
| 1. Pauline Farrugia | 4. Elizabeth Fee |
| 2. Marcella Davis Gerrish | 5. Aaron Patella |
| 3. Guy Veillette | 6. Alexandre-Nicolas LeBlanc |

ABSENT(S) :

FORMANT QUORUM sous la présidence de monsieur le Maire Michael Page.
SONT AUSSI PRÉSENTS Daniel Décary Directeur général et Secrétaire-trésorier et Bruno Bélisle, Secrétaire-trésorier-adjoint.

ORDRE DU JOUR – 3 DÉCEMBRE 2018

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 novembre 2018
3. Informations émanant du Conseil
4. Période de questions portant sur les sujets apparaissant à l'ordre du jour

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

5. Calendrier des séances du conseil 2019 – Adoption
6. Déclaration de mise à jour des intérêts pécuniaires des membres du conseil
7. Déclaration de dons, marques d'hospitalité ou tout autre avantage par les membres du conseil

RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DE TRAVAIL

8. Embauche d'une préposée à la patinoire

FINANCES ET TRÉSORERIE

9. Acceptation des comptes à payer
10. Rapports des salaires nets – 2018-11
11. Régie intermunicipale des eaux Massawippi – Adoption du budget 2019
12. Régie intermunicipale de prévention et de protection incendie Memphrémagog Est - Adoption du budget 2019
13. Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook – Adoption du budget 2019
14. Régie intermunicipale du Parc régional Massawippi – Adoption du budget 2019

GÉNIE ET TRAVAUX PUBLICS

15. Déclaration d'urgence climatique - Adoption

URBANISME, PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT

16. Comité consultatif d'urbanisme et de patrimoine (CCUP) – Désignation d'un Président
17. PIIA – lot 6 015 957 – 350, rue Wadleigh – Nouvelle construction unifamiliale isolée
18. Lot 6 015 957 – 350, rue Wadleigh – Protocole d'entente relatif aux travaux municipaux de branchement temporaire- Approbation et autorisation de signature
19. Consultation publique - Vision stratégique de développement de la MRC
20. 60-70, rue main – Site du patrimoine – Travaux fondation
21. 77, rue Main – Prolongation de permis

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

22. Circuit des arts Memphrémagog – Demande de soutien financier

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
3 DÉCEMBRE 2018**

SÉCURITÉ PUBLIQUE

VARIA

- 23. Période de questions portant sur des sujets d'intérêt public local
- 24. Levée de l'assemblée

2018-12-03.01

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

JE, MARCELLA DAVIS-GERRISH PROPOSE

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2018-12-03.02

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 NOVEMBRE 2018

ATTENDU QU'en vertu de l'article 142 du code municipal, le Maire refuse d'approuver la résolution 2018-11-05.16

JE, ALEXANDRE-NICOLAS LEBLANC, PROPOSE

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 novembre 2018 soit adopté en considération de la réserve du Maire.

ADOPTÉE

2018-12-03.03

INFORMATIONS ÉMANANT DU CONSEIL

Le maire et les conseillers informent les citoyens de différents dossiers sur lesquels ils sont intervenus et d'événements à venir.

2018-12-03.04

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR LES SUJETS APPARAISSANT À L'ORDRE DU JOUR

(13) citoyens assistent à la séance.

INTERVENANTS

DOMINIQUE CYR

OBJETS

AU SUJET DE LA RÉSOLUTION

2018-12-03.05

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL 2019 - ADOPTION

ATTENDU QU'en vertu du Code municipal du Québec, le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune de celles-ci;

JE, ELIZABETH FEE, PROPOSE

QUE le calendrier ci-après soit adopté pour la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2019 :

- | | |
|----------------|---------------|
| - 14 janvier; | - 4 février; |
| - 4 mars; | - 1er avril; |
| - 6 mai; | - 3 juin; |
| - 8 juillet; | - 5 août; |
| - 9 septembre; | - 7 octobre; |
| - 4 novembre; | - 2 décembre. |

QUE les séances se tiendront les lundis et débiteront à 19h;

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément aux dispositions du Code municipal.

ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
3 DÉCEMBRE 2018**

2018-12-03.06

DÉCLARATION DE MISE À JOUR DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

ATTENDU QU' en vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, chaque année, dans les 60 jours de l'anniversaire de la proclamation de leur élection, les membres du conseil doivent déposer devant celui-ci une déclaration de mise à jour de leurs intérêts pécuniaires;

ATTENDU QUE le Secrétaire-trésorier doit, au plus tard le 15 février 2019, transmettre au Ministère des affaires municipales et de l'habitation (MAMH) un relevé qui identifie les membres du conseil de la municipalité qui ont, depuis la dernière transmission d'un tel relevé, déposé devant le conseil une déclaration et ceux qui ne l'ont pas fait;

Le Directeur général et Secrétaire-trésorier confirme que les membres du conseil ont déposé une déclaration de mise à jour des intérêts pécuniaires dans le délai prévu par la loi et que le MAMH en sera informé dans le délai prescrit.

2018-12-03.07

DÉCLARATION DE DONS, MARQUES D'HOSPITALITÉ OU TOUT AUTRE AVANTAGE PAR LES MEMBRES DU CONSEIL

ATTENDU QU'en vertu de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, les membres du conseil doivent faire une déclaration écrite auprès du Secrétaire-trésorier lorsqu'ils ont reçu un don, une marque d'hospitalité ou tout autre avantage;

ATTENDU QUE le Secrétaire-trésorier doit déposer au conseil un extrait du registre public des déclarations faites par un (des) membre (s) du conseil depuis la dernière séance au cours de laquelle un tel extrait a été déposé;

Le Secrétaire-trésorier confirme qu'aucune déclaration n'a été reçue des membres du conseil.

2018-12-03.08

EMBAUCHE D'UNE PRÉPOSÉE À LA PATINOIRE

ATTENDU QUE la Municipalité doit procéder à l'embauche d'un préposé à l'entretien de la patinoire.

JE, ALEXANDRE-NICOLAS LEBLANC PROPOSE

QUE Madame Julie Turcotte soit embauchée au poste de préposée à l'entretien de la patinoire pour la période de la mi-décembre 2018 à la mi-mars 2019, selon un horaire hebdomadaire de travail variable, au taux de salaire horaire de 17 \$;

QUE les conditions d'emploi prévues au guide de gestion du personnel relativement aux employés contractuels soient appliquées;

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire 02-701-50-141.

ADOPTÉE

2018-12-03.09

ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER

JE, PAULINE FARRUGIA, PROPOSE

D'accepter le paiement des comptes fournisseurs selon le relevé présenté en date du 3 décembre 2018 par le Service de trésorerie, au montant de 184 750.57 \$ incluant les comptes de plus de 5 000 \$, selon la liste qui suit :

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
3 DÉCEMBRE 2018**

FOURNISSEURS/SUPPLIERS	DATE	FACTURE/INVOICE	MONTANT/AMOUNT
Municipalité du VILLAGE DE NORTH HATLEY		DÉBOURSÉS DE PLUS DE 5 000\$ DISBURSED OVER \$ 5,000	
RÉUNION DU : lundi 3 décembre 2018 MEETING OF : December 3, 2018		Déposé : 2018-11-26 Submit : 26-11-2018	
SANI-ESTRIE			
COLLECTES DÉCHETS, RECYCLAGE ET COMPOST			7 081.43 \$
			TOTAL 7 081.43 \$
Taxes incluses			
LES ENTREPRISES ALAIN PRÉFONTAINE			
SABLE ABRASIFS			14 849.86 \$
			TOTAL 14 849.86 \$
Taxes incluses			
MARINA DE NORTH HATLEY			
CONTRAT TONTE DE GAZON 2018			7 500.00 \$
			TOTAL 7 500.00 \$
Taxes incluses			
L'EXCELLENCE AGRICOLE DE COATICOOK			
LOCATION RÉPARATION BOBCAT		38009	6 350.93 \$
LOCATION BOBCAT - RÉPARATION CHEMIN		38010	1 296.57 \$
LOCATION BOBCAT		38012	1 444.55 \$
LOCATION REMPLACER BOBCAT		38011	3 492.25 \$
LOCATION BUCKET & FOURCHE		38014	3 551.44 \$
LOCATION BOBCAT		38019	1 159.98 \$
LOCATION MACHINE POUR STATION		38017	1 572.06 \$
RÉPARATION STATION D'ÉPURATION		38013	657.61 \$
RÉPARATION BOB CAT		38015	905.05 \$
LOCATION D'OUTILS - RÉPARATION GÉNÉRATRICE		38016	305.09 \$
RÉPARATION BOBCAT		38018	1 484.84 \$
			TOTAL 22 220.37 \$
Taxes incluses			
REVENU QUÉBEC			
REMISES DE L'EMPLOYEUR			7 615.56 \$
			TOTAL 7 615.56 \$
Taxes incluses			
T.G.C. INC.			
RÉPARATION AQUEDUC - RUE MAIN			53 308.13 \$
RÉPARATION AQUEDUC - ROUTE 108			24 088.53 \$
			TOTAL 77 392.66 \$
Taxes incluses			
ÉNERGIES SONIC INC.			
Diesel garage municipal			1 294.19 \$
Diesel garage municipal			2 088.04 \$
Diesel incendies - refacturé			578.32 \$
Diesel garage municipal			1 970.44 \$
centre communautaire - chauffage			1 124.82 \$
			TOTAL 7 054.71 \$
Taxes incluses			
GRAND TOTAL			143 714.59 \$
Taxes incluses			

2018-12-03.10

RAPPORTS DES SALAIRES NETS – 2018-11

ÉLUS	2 965.63 \$
PERMANENTS	14 772.42 \$
SAISONNIERS	3 389.48 \$
SAUVETEURS	0.00 \$
NAVETTE	0.00 \$
ÉLECTIONS	4 061.12 \$
	25 188.65 \$

2018-12-03.11

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES EAUX MASSAWIPPI — ADOPTION DU BUDGET 2019

ATTENDU QUE les municipalités membres de la Régie intermunicipale des eaux Massawippi (RIEM) sont tenues de procéder à l'adoption de son budget annuel selon les articles 603 et suivants du Code municipal;

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale des eaux Massawippi a présenté son budget pour l'année 2019, ledit budget se chiffrant à un montant de 1 056 237 \$;

JE, PAULINE FARRUGIA, PROPOSE

QUE la Municipalité du Village de North Hatley adopte le budget 2019 présenté par la Régie intermunicipale des eaux Massawippi, se chiffrant à 1 056 237 \$, la quote-part de North

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
3 DÉCEMBRE 2018**

Hatley relative aux opérations étant fixée à 164 815 \$ et la quote-part relative au capital étant fixée à 299 575 \$.

ADOPTÉE

2018-12-03.12

**RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION INCENDIE
MEMPHRÉMAGOG EST - ADOPTION DU BUDGET 2019**

ATTENDU QUE les municipalités membres de la Régie intermunicipale de prévention et de protection incendie Memphrémagog Est sont tenues de procéder à l'adoption de son budget annuel selon les articles 603 et suivants du Code municipal;

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale de prévention et de protection incendie Memphrémagog Est a présenté son budget pour l'année 2019, ledit budget se chiffrant à un montant de 1 315 119,75 \$;

JE, MICHAEL PAGE, PROPOSE

QUE la Municipalité du Village de North Hatley adopte le budget 2019 présenté par la Régie intermunicipale de prévention et de protection incendie Memphrémagog Est, se chiffrant à 1 315 119,75 \$, la quote-part de North Hatley étant fixée à 80 427,79 \$.

ADOPTÉE

2018-12-03.13

**RÉGIE INTERMUNICIPAL DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES DE LA RÉGION DE
COATICOOK — ADOPTION DU BUDGET 2019**

ATTENDU QUE les municipalités membres de la Régie intermunicipale des déchets solides de la région de Coaticook sont tenues de procéder à l'adoption de son budget annuel selon les articles 603 et suivants du Code municipal;

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale de la gestion des déchets solides de la région de Coaticook a présenté son budget 2019, ledit budget se chiffrant à un montant de 2 041 618 \$;

ATTENDU QUE le tarif proposé pour l'année 2019 est de 75 \$ / tonne pour l'enfouissement et de 50 \$ / tonne pour les matières compostables;

JE, GUY VEILLETTE, PROPOSE

QUE la Municipalité du Village de North Hatley adopte le budget 2019 présenté par la Régie intermunicipale de la gestion des déchets solides de la région de Coaticook, se chiffrant à 2 041 618 \$, le tarif d'enfouissement de 75 \$ / tonne et le tarif pour les matières compostables de 50 \$ / tonne.

ADOPTÉE

2018-12-03.14

**RÉGIE INTERMUNICIPALE DU PARC RÉGIONAL MASSAWIPPI — ADOPTION DU
BUDGET 2019**

ATTENDU QUE les municipalités membres de la Régie intermunicipale du parc régional Massawippi sont tenues de procéder à l'adoption de son budget annuel selon les articles 603 et suivants du Code municipal;

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale du Parc régional Massawippi a présenté son budget 2019 aux municipalités membres ledit budget se chiffrant à un montant de 173 771 \$ (excluant le budget relié à la plage);

JE, MARCELLA DAVIS-GERRISH, PROPOSE

QUE la Municipalité du Village de North Hatley adopte le budget 2019 présenté par la Régie intermunicipale du Parc régional Massawippi se chiffrant à 173 771 \$ (excluant le budget relié à la plage), la quote-part de North Hatley étant de 19 554,20 \$.

ADOPTÉE

2018-12-03.15

DÉCLARATION D'URGENCE CLIMATIQUE

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
3 DÉCEMBRE 2018**

ATTENDU QUE le monde entier est entré dans une ère de bouleversements climatiques et que nous subissons déjà les conséquences de cette crise climatique;

ATTENDU QUE 70 % des émissions de gaz à effet de serre dont la hausse a un impact sur le réchauffement climatique proviennent des villes et que, comme gouvernements de proximité, celles-ci ne disposent pas des ressources financières pour y faire face;

ATTENDU l'appel aux responsables politiques, aux dirigeants d'entreprise, aux scientifiques et au grand public, lancé le 10 septembre 2018 par le Secrétaire-général de l'Organisation des nations unies (ONU), afin d'éviter un changement climatique incontrôlable, avec des conséquences désastreuses pour les individus et tous les systèmes naturels;

ATTENDU les récentes conclusions du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIUEC), qui constatent l'urgence d'agir en matière de lutte contre le réchauffement climatique et pour la protection de l'environnement;

ATTENDU la récente Déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique initiée par des manifestants environnementalistes;

ATTENDU le Pacte pour la transition initié par des citoyens du Québec de toutes provenances;

ATTENDU QUE nous avons le devoir de lutter pour alléger les impacts des changements climatiques sur les populations, les animaux et les écosystèmes et qu'il serait possible, technologiquement, humainement et économiquement de limiter le réchauffement de la planète;

ATTENDU QUE l'urgence de la situation exige une mobilisation sans précédent et de vigoureuses actions collectives pour protéger le monde dans lequel nous vivons et vivront nos générations futures;

JE, GUY VEILLETTE, PROPOSE

QUE la Municipalité du Village de North Hatley, appuie la Déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique et le Pacte pour la transition;

QUE la Municipalité du Village de North Hatley fasse de la lutte aux changements climatiques une priorité guidant les plans et actions de la municipalité;

QUE la Municipalité du Village de North Hatley s'engage à poser toutes les actions possibles, dans les domaines relevant de ses compétences et dans les limites des ressources disponibles, afin de contribuer aux efforts communs en matière de lutte contre le réchauffement climatique;

QUE la Municipalité du Village de North Hatley demande aux gouvernements du Québec et du Canada de poursuivre la mise en œuvre d'initiatives permettant d'accélérer la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'implantation de mesures visant l'adaptation aux changements climatiques et d'appuyer les municipalités et les villes pour faire face à l'urgence climatique;

QUE la Municipalité du Village de North Hatley transmette copie de la présente résolution au Premier ministre du Québec, au Ministre de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques et aux députés d'Orford à l'assemblée nationale et de Compton-Stanstead à la Chambre des communes;

QUE la Municipalité du Village de North Hatley diffuse la présente résolution, la Déclaration citoyenne universelle d'urgence climatique et le Pacte de transition auprès de ses citoyens, à ses organisations locales, institutions et commerces.

2018-12-03.16

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME ET DE PATRIMOINE – DÉSIGNATION D'UN PRÉSIDENT

ATTENDU QU'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le Conseil municipal peut nommer des membres du comité consultatif d'urbanisme et du patrimoine;

ATTENDU QU'en vertu du règlement 2000-422 Comité consultatif d'urbanisme et de patrimoine, le Conseil municipal nomme un président ;

ATTENDU QUE le conseiller Guy Veillette, assumait à ce jour, la présidence intérimaire du Comité consultatif d'urbanisme et de patrimoine;

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
3 DÉCEMBRE 2018**

ATTENDU QUE le conseiller Guy Veillette accepte d'agir à titre de Président du comité consultatif d'urbanisme et de patrimoine;

JE, ELIZABETH FEE, PROPOSE

QUE le conseiller Guy Veillette soit nommé à titre de président du comité consultatif d'urbanisme et de patrimoine.

ADOPTÉE.

2018-12-03.17

PIIA – LOT 6 015 957 – 350, RUE WADLEIGH – NOUVELLE CONSTRUCTION UNIFAMILIALE ISOLÉE

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de construction d'une résidence unifamiliale isolée sur le lot 6 015 957 qui deviendrait le 350, rue Wadleigh ;

ATTENDU QUE cette demande est assujettie au règlement de PIIA et que le lot visé dans la demande se retrouve dans la zone d'intégration intermédiaire ;

ATTENDU QUE la demande est conforme au règlement de zonage ;

ATTENDU QUE le talus, situé à l'arrière de la propriété, de près de 4m de hauteur, sera laissé à l'état naturel ;

ATTENDU QUE l'implantation proposée s'intègre au paysage bâti ;

ATTENDU QUE la façade latérale ouest qui reçoit le moins de caractéristiques architecturales est atténuée par la proposition de l'aménagement proposé qui offre un écran visuel par rapport à l'immeuble ;

ATTENDU QUE les matériaux présentés rencontrent les attentes ;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme et de patrimoine recommande au Conseil municipal d'approuver la demande de construction selon les plans déposés ;

JE, GUY VEILLETTE, PROPOSE

QUE le conseil approuve la recommandation du comité consultatif d'urbanisme et de patrimoine.

2018-12-03.18

LOT 6 015 957 – 350, RUE WADLEIGH – PROTOCOLE D'ENTENTE RELATIF AUX TRAVAUX MUNICIPAUX DE BRANCHEMENT TEMPORAIRE - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE

ATTENDU QUE la demande de construction d'une résidence sur le lot 6 015 957 a été approuvée par le conseil;

ATTENDU QU'il est requis de prolonger temporairement les conduite d'aqueduc et d'égout existantes;

ATTENDU QUE les travaux seront réalisés par la Municipalité et que l'ensemble des coûts sont à être assumés par les propriétaires;

JE, ELIZABETH FEE, PROPOSE

QUE le conseil approuve le protocole d'entente relatif aux travaux municipaux de branchement temporaire de services et autorise le Maire et le Directeur général et Secrétaire-trésorier à procéder à sa signature.

2018-12-03.19

VISION STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC DE MEMPHRÉMAGOG – DEMANDE DE CONSULTATION PUBLIQUE LOCALE

ATTENDU QUE la MRC de Memphrémagog adoptait son projet de vision stratégique de développement le 28 novembre 2018 ;

ATTENDU QUE l'article 2.18 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LQ, 2010, c. 10) prévoit que la MRC devra tenir une assemblée de consultation publique sur le territoire d'une municipalité qui en fait la demande par le biais d'une résolution ;

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
3 DÉCEMBRE 2018**

ATTENDU QUE le Conseil municipal se préoccupe que les citoyens de North Hatley soient bien informés des orientations définies et qu'ils puissent se faire entendre;

ATTENDU QUE la Municipalité procédera à une refonte de son plan d'urbanisme et des règlements d'urbanisme en suivant les mêmes lignes directrices ;

JE, GUY VEILLETTE, PROPOSE

QUE le Conseil municipal demande à la MRC de Memphrémagog de tenir une assemblée de consultation publique portant sur son projet de vision stratégique de développement sur le territoire de la Municipalité,

2018-12-03.20

60-70, RUE MAIN – SITE DU PATRIMOINE – TRAVAUX FONDATION

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu un préavis pour des travaux affectant les fondations de l'immeuble situé au 60-70, rue Main et que ce dernier est situé dans le site du patrimoine (règlement no 277) ;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 137 de la Loi sur le patrimoine culturel (LQ, 2011, c. 21), le Conseil municipal peut exiger des conditions relatives à la conservation des valeurs patrimoniales ;

ATTENDU QUE la valeur patrimoniale repose sur un intérêt historique, paysager et architectural ;

ATTENDU QUE les travaux de réparation projetés sur la fondation n'auront pas pour effet d'altérer la valeur patrimoniale du site ;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme et de patrimoine recommande favorablement le projet, sans condition ;

JE, GUY VEILLETTE, PROPOSE

QUE le Conseil municipal autorise les travaux de réparation de la fondation en vertu du Règlement constituant un site du patrimoine no 277 et ce, sans condition.

2018-12-03.21

77, RUE MAIN – PROLONGATION DE PERMIS

ATTENDU la résolution 2018-11-05.16 approuvant la demande d'accorder un délai additionnel de six mois pour la réalisation des travaux;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 4.6 du règlement sur les permis et certificats, l'octroi d'un délai supplémentaire est un pouvoir délégué par le conseil municipal à l'inspecteur;

ATTENDU QUE le maire, par souci de respecter les dispositions de l'article 4.6 du règlement sur les permis et certificats, refuse d'approuver la résolution 2018-11-05.16 en vertu de l'article 142 du Code municipal;

ATTENDU l'obligation du Secrétaire-trésorier de soumettre de nouveau la résolution à la considération du conseil à sa séance ordinaire suivante;

JE, MICHAEL PAGE, PROPOSE

QUE la demande de l'organisme « Les communautés de retraités Massawippi », soit soumise à l'approbation de l'inspecteur et que la résolution 2018-11-05.16 soit ainsi sans effet.

ADOPTÉE

2018-12-03.22

CIRCUIT DES ARTS MEMPHRÉMAGOG – DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER

ATTENDU la demande de soutien formulée par le Circuit des arts Memphrémagog;

ATTENDU la volonté de la Municipalité de soutenir les activités du Circuit des arts Memphrémagog;

JE, AARON PATELLA, PROPOSE

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
3 DÉCEMBRE 2018**

QUE la municipalité octroie un soutien financier de 250 \$ au Circuit des arts de Memphrémagog.

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire 02-701-91-959

ADOPTÉE

VARIA

2018-12-03.23

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR DES SUJETS D'INTÉRÊT PUBLIC LOCAL

INTERVENANTS	OBJETS
M. CAMPBELL M. MICHAEL GRAYSON	INFOS SUR LE PERMIS DU CONNAUGHT INFOS SUR LE PERMIS DU CONNAUGHT – PERMIS DE DÉMOLITION
MME DOMINIQUE CYR	BACS DE RECYCLAGE ET DE COMPOST DANS LE PARC RIVIÈRE SUITE À LA DÉCLARATION DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
MME NAISI LEBARON	AUTOS QUI SE STATIONNENT DANS UN « NO PARKING » SUR SHERBROOKE
M. DOMINIC FREMINET	DÉCLARATION DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES – -INFOS DU PRÉFET DE LA MRC -AIDE AUX COMMERCANTS ?
M. DOMINIC FREMINET MME SUSAN GWYNN	INFOS SUR LE PONT -TOILE SUR LE BICIBORNE -PHOTOS SUR LES MURS DU CENTRE COMMUNAUTAIRE
M. MICHAEL GRAYSON	RÉPARATION SUR MASSAWIPPI FACE AU « CORNEMUSE »
M. MICHAEL GRAYSON	POSSIBILITÉ DE CRÉER UN COMITÉ DE CITOYEN POUR LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
MME DOMINIQUE CYR MME DOMINIQUE CYR MME KRISTA FIDDLER MME DOMINIQUE CYR	INFO LETTRE, INFO VILLAGE, DATE DE LA PRÉSENTATION DU BUDGET BANC DE NEIGE SUR CHEMIN DE LA RIVIÈRE REMETTRE EN MARCHÉ LE PANNEAU DE VITESSE SUR MASSAWIPPI

2018-12-03.24

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 20H07 les sujets apparaissant à l'ordre du jour ayant été traités;

JE, MARCELLA DAVIS-GERRISH, PROPOSE

QUE la présente séance soit levée et fermée.

ADOPTÉE

Michael Page
Maire

Daniel Décary
Directeur general et Secrétaire- trésorier

Je, Michael Page, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.